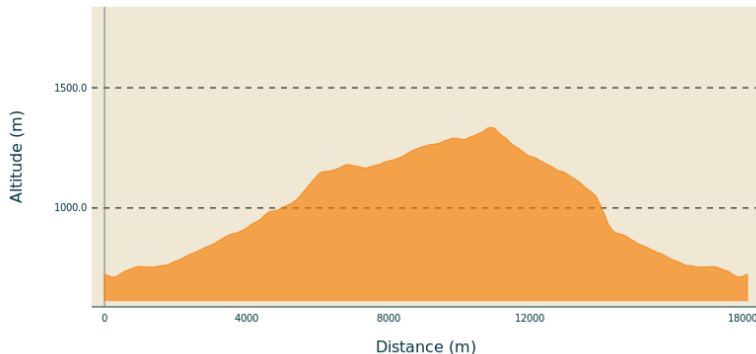


Marcols-les-Eaux - Le Champ de Mars

Privas Centre Ardèche

Profil altimétrique



Altitude min 713 m Altitude max 1334 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 6 h

Longueur : 18.1 km

Dénivelé positif : 656 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Sommet et points de vue

Itinéraire

Départ : Marcols-les-Eaux, camping municipal "Le Gourjatoux"

Arrivée : Retour au point de départ

Balisage :  GRP  PR

Communes : 1. MARCOLS-LES-EAUX 2. MEZILHAC 3. SAINT-JULIEN-DU-GUA

Sortez du camping, suivez la route sur quelques mètres puis prenez à gauche le sentier qui descend entre les murets. Continuez jusqu'au pont.

-  Au **mât "Pont de la Neuve"**, suivez la direction "**Mézilhac 8 km - Champlot 0,4 km**". Passez le pont, puis traversez en face la Place Marie Giraud. Au fond de la place, allez vers la gauche, puis montez la Calade de Gerland qui mène vers la Mairie.
-  Au **mât "Mairie"**, suivez la direction "**Champ de Mars 11,2 km - Champlot 0,2 km**". Remontez la rue principale du village sur environ 100 m.
-  Au **mât "Champlot"**, suivez la direction "**Champ de Mars 11 km - La Combe 3,4 km**". Suivez la rue principale. Avant la sortie du village, prenez à gauche (Route de Mauras). Passez le pont puis un ancien moulinage. Descendez sur la gauche au portail métallique, passez le Ruisseau de Veyries avec prudence, puis progressez sur la rive gauche de la rivière La Glueyre sur un vieux chemin bordé de murets en pierre. Sortez du parc à chevaux en arrivant au hameau Mauras, et allez à gauche en arrivant sur la route.
-  Au **mât "Mauras"**, suivez la direction "**Champ de Mars 8,9 km - La Combe 1 km**". Suivez la route, passez le four à pain (sur votre gauche) puis les maisons. Franchissez le pont, longez l'ancien moulin, puis empruntez un vieux chemin jusqu'au transformateur électrique. Continuez à gauche sur la petite route qui, plus haut, change de revêtement pour devenir une piste parfois bétonnée.
-  Au **mât "La Combe"**, suivez la direction "**Champ de Mars 7,9 km - La Feuille 3,1 km**". Suivez la piste sur environ 500 m et, après avoir passé un ruisseau, suivez le chemin qui monte à gauche. Passez la grange, et continuez à monter en obliquant ensuite à droite pour aller dans un bois. Traversez un premier ruisseau, puis montez en face en franchissant un

portail métallique. Longez une clôture, entrez dans un bois, puis montez sur la gauche. Longez puis traversez un second ruisseau. Poursuivez la montée dans le bois (passage pentu et pierreux). À la sortie du bois, allez à gauche vers les maisons.

6.  Au **mât "La Feuille"**, suivez la direction "**Champ de Mars 4,8 km**". Suivez la petite route qui monte et rejoint la route D122. Traversez celle-ci et prenez la piste qui monte à gauche.

7.  Au **mât "Bois de Rauset"**, suivez la direction "**Bourlateyron 0,4 km - Le Mazoyer 5,2 km**". Suivez la piste qui monte.

8.  Au **mât "Bourlateyron"**, suivez la direction "**Pétalou 0,8 km - Champ de Mars 1 km**". Passez un secteur déboisé, pénétrez sur une prairie, et longez la clôture puis les bois de pins.

9.  Au **mât "Pétalou"**, suivez la direction "**Table d'orientation 0,2 km**". Montez jusqu'à la table d'orientation au sommet du Champ de Mars.

10. Profitez du magnifique point de vue panoramique au **sommet du Champ de Mars**.
Revenez sur vos pas pour continuer la randonnée.

9.  Au **mât "Pétalou"**, suivez la direction "**Col des Quatre Vios 1,8 km - Marcols-les-Eaux 5,4 km**". Descendez dans les bois jusqu'à la piste. Suivez la piste qui descend sur la gauche, et allez jusqu'à la route D122. Suivez la route vers la droite jusqu'au carrefour du Col des Quatre Vios (maison), puis empruntez à gauche la route gravillonnée barrée d'une chaîne. Descendez en passant sous la ligne électrique, passez le virage à gauche puis suivez à droite le chemin bordant une clôture. Entrez dans le bois et continuez la descente en suivant bien le balisage. Plus bas, passez un portail puis allez vers un ruisseau que vous longerez jusqu'au portail suivant.

5.  Au **mât "La Combe"**, suivez la direction "**Marcols-les-Eaux 3,6 km - Champlot 3,4 km**". À partir d'ici : retour par le même itinéraire emprunté à l'aller. Tournez à droite au transformateur électrique, puis traversez le hameau Mauras.

4. À la dernière maison du hameau Mauras, descendez à droite pour entrer dans le parc à chevaux. Reprenez le vieux chemin bordé de murets en pierre en rive gauche de la rivière. Suivez ensuite la route vers la droite pour rejoindre le village.

3.  Au **mât "Champlot"**, suivez la direction "**Infos rando 0,6 km - Mairie 0,2 km**". Descendez la rue principale du village sur environ 100 m.

2.  Au **mât "Mairie"**, suivez la direction "**Infos rando 0,4 km**". Descendez la Calade de Gerland, traversez la Place Marie Giraud, puis passez le pont.

1. 🚶 Au mât "Pont de la Neuve", suivez la direction "Infos rando 0,2 km". Prenez le sentier qui monte entre les murets pour rejoindre le point de départ (camping municipal).



Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du camping municipal "Le Gourjatoux" (GPS : 44.812401, 4.399521)

Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

Natura 2000 Vallée de l'Eyrieux et ses affluents

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr- 06 16 70 46 88

Natura 2000 est une politique Européenne de préservation de la biodiversité qui s'inscrit dans l'accompagnement du développement socio-économique et culturel du territoire concerné. Avec ses presque 30 000 sites reconnus au niveau européen, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde.

Le site que vous traversez est marqué par la présence d'une importante diversité, que ce soit dans les paysages, dans la géologie ou encore au travers des espèces de la faune ou de la flore qui y vivent. Ceci est lié à un territoire très diversifié : rivières, zones humides, forêts, milieux prairiaux, pelouses sèches, landes ou encore milieux alluviaux le compose; mais aussi à la diversité de l'exposition, des climats et de l'altitude (de 89 m d'altitude à plus de 1 300 m). Parmi les espèces

emblématiques présentent sur ce site on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, le Ciste de Pouzol, La Pie Grièche grise, La Drosera, Le Pic noir, etc.

Espace Naturel sensible (ENS) Boutières

Période de sensibilité :

Contact : Guillaume CHEVALIER / Chargé de mission Natura2000 et Espace Naturel Sensible / gchevalier@parc-monts-ardeche.fr - 06 16 70 46 88

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites remarquables et représentatifs de la diversité des écosystèmes présents à l'échelle du Département, au regard de leur paysage, de leur géologie et du patrimoine naturel qu'ils renferment. Sur les 16 sites identifiés en Ardèche, le Département s'engage à leur préservation avec pour objectif de concilier une meilleure connaissance et un accueil du public maîtrisé. Le site ENS "Boutières" que vous traversez est marqué par des pentes fortes liées à la présence de 3 rivières La Gluères, L'Orsannes et L'Auzène. La diversité géologique, la diversité des expositions, de climat et de paysage induit la présence d'un patrimoine naturel riche et sensible. Parmi les espèces présentes on peut évoquer le Sonneur à ventre jaune, La Loutre d'Europe, Le Léopard ocellé, l'Écrevisse à pattes blanches, La Pie Grièche grise, L'Aigle Royal, La Drosera, Le Pic noir, etc.

une certaine fragilité nécessitant la mise en œuvre d'actions de préservation et de gestion, tout en étant des lieux de découverte pour le grand public.